

# Choisir le photovoltaïque en vente totale ou en autoconsommation ?

© 02/11/2018 |  Benoît Egon •  Terre-net Média

Le choix de différents modèles d'installations photovoltaïques dépend des motivations à l'installation de panneaux solaires comme réaliser des économies sur la facture d'électricité, être autonome ou diversifier ses revenus. Simon Ondet, directeur commercial de Solewa, nous les présente lors d'une interview réalisée sur le Space de Rennes.

*Pour lancer la vidéo, cliquez sur l'image*

**I**l existe trois grands modes de consommation de la production d'énergie solaire : la **vente totale**, la **vente du surplus** et l'**autoconsommation**. Quels sont les principaux avantages et inconvénients de chacune de ces méthodes ? Simon Ondet, directeur commercial de **Solewa** nous l'explique lors d'une interview en vidéo.

## Terre-net (TN) : Qui est Solewa ?

**Simon Ondet (SO) :** Solewa est une entreprise qui installe, maintient et nettoie des panneaux photovoltaïques dans le grand quart nord-ouest de la France. Nous sommes 50 salariés répartis sur 4 sites : Le Mans, Dol de Bretagne, Montaigu et Niort.

## TN : Quels sont les bénéfices de la vente totale de la production d'énergie photovoltaïque ?

**SO :** Pour la vente totale, on installe des **panneaux photovoltaïques** sur un toit ou au sol. Ensuite, la totalité de la **production sera vendue au réseau**, à EDF par exemple. On va chercher à gagner de l'argent avec cet investissement, un peu comme un **placement financier**. Les gains serviront à financer un bâtiment neuf, par exemple, ou tout simplement à améliorer la trésorerie de l'exploitant.

Le premier point de vigilance pour que l'opération soit la plus rentable possible est de s'assurer d'une surface suffisante pour atteindre l'un des seuils de rentabilité. Le premier est de 200 m<sup>2</sup> soit 36 kW ou 600 m<sup>2</sup> pour 100 kW. Pour 400 m<sup>2</sup> par exemple, la rentabilité est moindre car il est difficile d'amortir les frais fixes de l'installation. Le second point à prendre en considération est la distance entre le projet et le transformateur Enedis. Idéalement, il faudra un transformateur à moins de 200 mètres du compteur de la ferme pour optimiser la rentabilité.

## TN : Quels sont les bénéfices de la vente au surplus de la production d'énergie photovoltaïque ?

**SO :** Dans ce cas, comme son nom l'indique, l'installation produit de l'électricité tout d'abord pour la ferme et seule la surproduction est revendue sur le réseau pour diminuer la facture. La **vente au surplus** a pris son envol il y a un an et demi grâce à l'arrêté de mai 2017 qui en définit les règles et les subventions.

La principale contrainte de cette méthode est le bon **dimensionnement de la puissance de l'installation** en fonction du compteur de consommation de l'exploitation. Par exemple, si le compteur est de 36 kW, l'installation devra être au maximum de la même puissance pour éviter de la faire disjoncter. L'éloignement du compteur Enedis par rapport au transformateur est là aussi important pour une bonne rentabilité du dispositif.

## TN : Quels sont les bénéfices de l'autoconsommation de la production d'énergie photovoltaïque ?

**SO :** C'est la troisième possibilité. Nous allons, dans ce cas, dimensionner l'installation pour que toute l'**énergie produite soit consommée sur la ferme** sans excédent. Au préalable, il faut veiller à mesurer le talon de consommation qui est la puissance soutirée au minimum dans la journée. Cette mesure est obtenue en investiguant sur les factures d'électricité, les points 10 minutes (relevé historique des consommations toutes les 10 minutes) à demander au distributeur d'électricité et en fixant des appareils au compteur de la ferme pour analyser finement les besoins. L'objectif est de **minimiser les surplus qui seront perdus car non revendus**.

## TN : Quel conseil donneriez-vous à un agriculteur qui souhaite s'installer en photovoltaïque ?

**SO :** Tout d'abord, demander à un professionnel de venir le rencontrer pour analyser sa demande. S'agit-il de faire des économies sur la facture d'électricité, d'être autonome en énergie ou de diversifier ses revenus ? C'est lors d'un entretien approfondi que le professionnel pourra répondre au mieux car la solution est à adapter à chaque cas.



*Coudray au Perche (Eure-et-Loir), une installation de 525 panneaux pour une puissance de 91 kW (©Solewa)*